

Règlement Officiel

Attributions des points

1. 3 points : Projection du partenaire, corps au sol, en restant en parfait équilibre.
2. 2 points :
 - Projection du partenaire, corps au sol, en restant en équilibre avec une technique pas propre et pas rapide.
 - Projection du partenaire qui touche le sol avec un membre (main, genou, ou coude).
 - Coup de pied ventre ou poitrine.
3. 1 points :
 - Lorsque l'adversaire fait l'objet d'un avertissement pour faute grave.
 - Coup de poing ventre ou poitrine.
 - Coup de pied à la cuisse.
 - Si les combattants tombent complètement au sol, celui qui touche le sol le premier perd un point.
 - Si un combattant touche le sol avec un membre, il perd 1 point, sauf pour la technique "Xiao De", et en cas d'action de projection réussie. Cependant, si "Xiao De", n'est pas réussi, l'attaquant devra se relever rapidement sous peine de perdre 1 point.
 - Lorsque l'adversaire sort, volontairement ou involontairement, des limites de l'aire de combat.
 - L'adversaire fait l'objet d'un avertissement pour faute légère.
4. 0 point : Lorsque les deux combattants tombent simultanément, sans qu'il soit possible de distinguer lequel est tombé le premier ou lequel est tombé sur l'autre.